

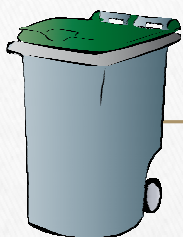


Déchets, soyons citoyens en ces temps de confinement

Les collectes d'ordures ménagères et sacs jaunes sont actuellement maintenues.

Néanmoins, nous vous demandons, dans ce contexte exceptionnel, des précautions pour limiter au maximum la sur-utilisation du service.

Voici donc une série de préconisations pour nous aider à garantir une continuité du service public tout en limitant les déplacements au strict nécessaire :



ORDURES MENAGERES :

- o Jetez vos déchets dans des **sacs fermés** (pas de vrac),
- o Le règlement de collecte continue de s'appliquer : pas de sacs poubelles au sol, tri obligatoire (détail sur l'autocollant collé sur votre bac)
- o **Réduisez autant que possible les quantités jetées pour limiter le nombre de sortie des bacs.**

L'idéal serait de sortir votre bac 1 semaine sur 2 (ou moins, pour ceux qui le peuvent).

Le schéma suivant présente le contenu actuel des bacs sur la CCOV et vous propose des alternatives :



Si vous n'avez pas de composteur,

vous pouvez en fabriquer un (*vous trouverez de nombreux tutoriels sur Internet*).

Si vous n'avez pas les matériaux traditionnellement nécessaires, des modèles réalisés à partir de branchages ou grillage existent :



SACS JAUNES :

Pour limiter le nombre de sacs,

vous pouvez

ECRASER LES BOUTEILLES

PLIER LES CARTONS :

Les bouteilles en plastique ou les carton(nette)s sont légers mais occupent beaucoup de place. En écrasant ou en pliant vos emballages, vous pouvez gagner jusqu'à 30 % d'espace dans votre sac jaune. Un emballage écrasé reste recyclable.



prenez soin de ne **pas imbriquer les emballages** :

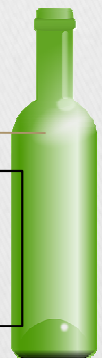


la chaîne de tri automatisée ne pourrait alors pas reconnaître la nature des matériaux. L'ensemble serait alors orienté vers les « refus de tri ».

BOUTEILLES EN VERRE et VIEUX VETEMENTS :

Nous vous invitons à stocker ces déchets pendant la durée du confinement, car certaines collectes sont suspendues.

Il est interdit de jeter le verre dans les poubelles à roulettes (sécurité du rippeur).



Nous vous demandons d'être conciliants envers les agents qui restent mobilisés pour effectuer leur mission durant cette période de crise sanitaire.

Soyez assurés que nous sommes attentifs à la bonne continuité du service, et malgré la fermeture des bureaux, les équipes se mobilisent depuis leur domicile, en télétravail.

Vous pourrez suivre les éventuelles évolutions via la presse, le site www.ccov.fr ou la page Facebook « CCOV infos ».

Communauté de Communes de l'Ouest Vosgien

contact service Déchets : adt@ccov.fr